



L'école communautaire doit servir d'abord les élèves



Jacques Tondreau
Conseiller CSQ

Le cadre dans lequel le gouvernement place le débat sur le développement de l'école communautaire au Québec nous laisse perplexes quant aux intentions gouvernementales.

À la suite du Forum des générations, le gouvernement Charest a décidé de mettre sur pied huit groupes de travail,

Le Québec fourmille d'exemples de stratégies intéressantes dans la collaboration école-communauté.

dont un sur l'école communautaire. Le gouvernement souhaiterait développer une école communautaire offrant des services éducatifs, de santé et communautaires, ouvert sept jours sur sept, du matin au soir, même pendant les vacances estivales. L'irritant dans ce débat, c'est que le gouvernement entend placer la réflexion dans le cadre de la « fragilité des finances publiques ».

La question des liens entre l'école et sa communauté n'est pas nouvelle. En fait, le Québec fourmille d'exemples de stratégies intéressantes dans la collaboration école-communauté. Les luttes relatives à la survie des petites écoles de village montrent que les communautés reconnaissent à l'école un rôle primordial non seulement dans la scolarisation des enfants, mais aussi dans le maintien et la pérennité du

tissu social. Dans ce cadre, il serait souhaitable de laisser les milieux continuer à trouver des solutions originales aux problèmes locaux dans la mesure où la mission de l'école est respectée.

Il importe surtout de continuer à développer le partenariat qui est le plus naturel pour l'école, soit celui avec les parents. À ce chapitre, nous avons encore beaucoup à faire pour assurer des liens plus forts entre l'école et la famille, même si des programmes comme *Soutenir l'école*

montréalaise et la stratégie d'intervention *Agir autrement* travaillent en ce sens. Il nous faut stimuler les rencontres entre le personnel enseignant et les parents afin qu'ils puissent discuter et échanger sur leurs préoccupations communes.

En somme, au Québec, l'école communautaire a plutôt servi des intérêts immédiats visant à sauver des écoles de la fermeture, ou encore pour favoriser les rapprochements entre l'école et les parents.

Pour sa part, le gouvernement a placé le débat concernant l'école communautaire dans une perspective démographique et économique. La CSQ reconnaît que la baisse démographique soulève de sérieux problèmes aux petites écoles, en milieu rural et en

milieu urbain, mais refuse de poser le problème en termes « de fragilité des finances publiques ». Cette question de la fragilité des finances publiques s'avère un discours politique qui sert davantage le gouvernement que les écoles. Établir la réflexion sur le développement des écoles communautaires dans un tel cadre revient à travestir le débat et nous éloigne des objectifs qui doivent nous guider dans cette question de l'école communautaire, soit la réussite éducative des élèves.

Pour la CSQ, trois conditions doivent être respectées afin de s'assurer que le développement des écoles communautaires véhicule nos valeurs :

- S'appuyer sur le professionnalisme du personnel scolaire en lui laissant l'autonomie individuelle et collective nécessaire pour mettre en œuvre les meilleurs moyens de répondre aux besoins des jeunes ;
- Assurer un financement adéquat des écoles publiques pour qu'elles puissent remplir leur mission dans les meilleures conditions ;
- Établir des normes contraignantes afin d'éviter les dérapages sur le rôle de l'école communautaire, mais appliquer des règles souples afin de laisser la place à l'initiative et à la créativité de communautés locales.

Ce sont des conditions incontournables pour faire de l'école communautaire un lieu pour la réussite éducative du plus grand nombre d'élèves.